

Le continuum des discours rapportés en latin du discours indirect vers le discours direct: schémas grammaticaux, critères lexicaux, et stratégies rhétoriques

Hannah ROSÉN
(Université hébraïque de Jérusalem)
hanrosen@mail.huji.ac.il

1. INTRODUCTION

On s'intéressera ici aux modes de la représentation d'énoncés, ou plutôt de la représentation du contenu des énoncés sous-jacents à ces modes de représentation. Ces modes du discours non direct s'étendent – si on pense aux catégories de base qu'ils peuvent communiquer – de la nominalisation jusqu'aux constructions enchâssées. Toutes ces formes de représentation, comme nous le verrons par la suite, peuvent renvoyer non seulement au contenu d'énoncés, mais aussi au contenu de la perception par la vue ou au contenu dont on prend conscience à travers d'autres voies non énonciatives – c'est-à-dire qu'au niveau de la langue, ou en termes syntaxiques, il s'agit aussi des objets directs de *verba sentiendi* et *cognoscendi*.

Dans les lignes qui suivent nous allons regarder de près le mode – les modes plutôt – qui constituent le troisième type de représentation à côté du discours direct et du discours indirect, c'est-à-dire le Discours Indirect Libre, ou Style Indirect Libre dans son appellation classique. La recherche sur ce genre de discours rapporté est liée dans notre mémoire collective au nom de Charles Bally,¹ et aussi à un cercle de ses contemporains romanistes et germanistes qui participaient, aux premières décennies du vingtième siècle, aux débats principalement relatifs aux questions des temps verbaux pertinents.² Moins connu dans ce contexte est le nom de Otto Behaghel qui, déjà en 1877, dans son habilitation, a parlé de cette subdivision de discours rapporté à propos du vieux-haut-allemand, du grec et de l'hébreu.³

¹ Charles BALLY, « Le style indirect libre en français moderne », 1912; « Figures de pensée et formes linguistiques », 1914.

² TOBLER (1887=1894 : 1-14), id. (1900) ; KALEPKY (1899), id. (1913) ; HERDIN (1905 : 197-209), id. (1919) ; LERCH (1914) ; LORCK (1914), id. (1921) ; WALZEL (1915-1919) ; SPITZER (1921), id. (1928). Des détails supplémentaires sur ces premiers pas sont à trouver dans la thèse de Marguerite LIPS de 1926.

³ Otto BEHAGHEL (1877 : 7-14) ; id. (1899 : 70-80) [édition revue et élargie de celle de 1878].

Dernièrement on est revenu sur l'ensemble du procédé en question dans les langues anciennes ; parmi les études modernes les plus récentes on peut mentionner Marnette (1996) sur le français médiéval et Miller (1996) sur l'hébreu biblique ; sur le grec nous avons les études de Irene de Jong (notamment 1987, 1991, 1997) et Deborah Beck (2012). Sur le latin ont été publiées dernièrement des travaux qui intègrent certains paramètres individuels du discours indirect libre: notamment Laird (1992 et 1999), Biraud et Mellet (2000), et d'une approche d'ensemble Sznajder (2005) et Rosén (2013).

Entre les extrêmes que constituent le rejet catégorique de l'existence du style indirect libre en latin par Lips (1926 : 329) et Hyart (1954 : 24-25) d'un côté, et la propension de Jean Bayet (1931, 1932) – et d'autres encore aujourd'hui, sans doute inspirés par l'imparfait français – d'intégrer dans cet ensemble tout extrait de texte attestant un revirement de temps à un imparfait non transparent, entre ces deux extrêmes nous sommes en train de fouiller les textes afin de trouver des signes tangibles, négatifs aussi bien que positifs, qui manifesteraient cette soi-disant « liberté » et qui dénoteraient la transition à une autre perspective et une prise en charge par quelqu'un d'autre que l'auteur-narrateur.⁴ Nos propres enquêtes tâchent d'être centrées sur le formel. En cela elles se distinguent de certaines approches d'écoles narratologiques, qui se contentent d'examiner le contenu, et aussi – on doit l'admettre – le contexte, mais peuvent aboutir à des remarques défaitistes comme « rien ne permet, hors contexte, de dire qu'une phrase est de DIL » (Jaqueline Authier[-Revuz] 1978 : 80). Par contre, nombre d'écoles cognitives et psycho-linguistiques⁵ travaillent avec des notions purement linguistiques.⁶ Notre esquisse, nos critères se distinguent aussi de ceux des pionniers de la recherche sur le style indirect libre en latin, qui se sont contentés de paramètres uniques, isolés : Abel Juret, satisfait de la simple absence d'un verbe introducteur au discours rapporté pour établir cette liberté,⁷ et Jean Bayet, prenant tout un pot-pourri

⁴ Qui, quand même, est toujours là. C'est la présence obligatoire du narrateur dans le tableau complet du discours indirect libre qui relègue un énoncé en situation dialoguée – quoique bivocale – hors du domaine du discours indirect libre proprement dit.

⁵ Suivant en quelque sorte la tradition de DAMOURETTE – PICHON (§ 1604, 1911-1936 : 12-13 ; §§ 2957-2997, 1911-1940 : 170-225) : « nynégocentrique » versus « allocentrique » (des termes revenant au psychothérapeute Eugène MINKOWSKI) et d'Émile BENVENISTE, p. ex. dans son « Relations de temps », 1959 (1966 : 237-250).

⁶ Voir, par exemple, les contributions au colloque « *Ici et maintenant* » dans l'ouvrage collectif dirigé par M. VUILLAUME (2008).

⁷ JURET (1925, 1926 : 386-387, 1938 : 163-167), exemplifiant le style indirect libre en premier lieu (1925 : 200-201) par des phrases subjonctives.

d'imparfaits à la troisième personne comme marquant une transition à une autre « voix ».⁸

On a certes depuis longtemps quitté le modèle binaire de l'*oratio recta* et de l'*oratio obliqua* ; pour autant, il va sans dire que de se lancer dans la fouille aux indices linguistiques, aboutissant à une réévaluation des occurrences enterrées dans l'inventaire immense de l'*oratio obliqua*, occurrences qui sont en fait non directes mais admettant des caractéristiques des *ipsissima verba* du locuteur, permet un double progrès : en même temps que le répertoire du discours indirect dit « libre » se trouve élargi, celui du discours indirect pur est susceptible de recevoir des délimitations plus nettes.

2. TRANSPOSITIONS GRAMMATICALES

Parmi les traits définissant ce type particulier de discours non direct, un rôle important est joué par les transpositions grammaticales que subit l'énoncé original, pour ainsi dire. Commençons par celles qui se déroulent au sein de chaque catégorie grammaticale.

2.1 La personne

Comme nous le savons très bien, la transformation de personne est commune à tous les types du rapport non direct : c'est toujours la troisième personne qui représente le sujet parlant – ou regardant ou qui devient conscient d'une idée quelconque.⁹ Quand cette transformation est accompagnée par un changement de mode et de temps verbal – la *consecutio temporum* – et quand les déictiques sont de la série distale, nous sommes en pleine *oratio obliqua*. Dans la langue classique le changement de personne ne peut pas servir tout seul en tant qu'outil fiable de différenciation entre le discours indirect libre et le pur, quand il s'agit de phrases déclaratives et de phrases prescriptives. Pourtant, cette transformation se trouve fonctionner seule dans des phrases interrogatives de type délibératif qui, elles, comportent une valeur affective incontestable :

⁸ BAYET, dans ses premiers travaux, se lançant dans une étude de corpus (1931, 1932), a qualifié (1932 : 22-23) de style indirect libre aussi des phrases obliques dans lesquelles seule la troisième personne a été substituée (à la première et à la deuxième) sans transformation de mode-temps, comme, par exemple, dans un passage de Gaius (*instit.* 4, 64: *si paret Titium sibi* [~ « *mihi* »] *milia dare oportere quam ipse* [~ « *ego* »] *Titio debet* [~ « *debeo* »]), sans se rendre compte que dans la langue juridique, y compris celle de Gaius, les normes classiques de la *consecutio temporum* étaient relâchées (voir KALB (1912 : 76-77, 86, 96-97) ; CALBOLI (1968 : 413), (1995 : 621-622), (2001 : 66-68)).

⁹ À moins qu'il ne s'agisse d'un récit narré à la première personne.

(1) Ov. *Fast.* 3, 607-610 : « *Anna est!* » ... *ad nomen uoltus sustulit illa suos. heu, quid agat? fugiat?* [: *heu, fugiat? quid agat : quo fugiat? quid agat?*] *quos terrae quaerat hiatus? ante oculos miserae fata sororis erant*

Ov. *Fast.* 2, 799-804 : *tremet quid faciat? pugnet? uincetur femina pugnans. clamet? at in dextra, qui uetet, ensis erat. effugiat? positus urgentur pectora palmis, tunc primum externa pectora tacta manu*

Verg. *Aen.* 4, 279-284 : *obmutuit ... et uox faucibus haesit. ... ardet abire heu, quid agat? quo nunc reginam ambire furentem audeat adfatu? quae prima exordia sumat?*

Ces phrases constituent sans aucun doute des représentations d'activité mentale, d'une voix interne d'un participant. Heureusement que dans la plupart des cas se joignent à ce changement des éléments marquant typiquement le discours direct (§ 4) : *heu, nunc*. Les encadrements des représentations de ces voix internes, eux aussi, ne laissent aucun doute en ce qui concerne l'identité du locuteur : « La destinée de sa soeur infortunée se retrace devant ses yeux » ; « elle devient muette » ; ...

Le déplacement de personne touche non seulement les désinences verbales, mais aussi les pronoms. En premier lieu le réflexif *s-*, suppléé par le nominatif *ipse*.¹⁰ *Ipse* – ou plutôt son absence – peut servir comme signal démarcatif de la frontière entre le discours (mental) d'un personnage et la narration de l'auteur :

(2) Sall. *Catil.* 16, 4-5 : *Catilina ... opprimundae reipublicae consilium cepit: in Italia nullus exercitus, Cn. Pompeius in extremis terris bellum gerebat; ipsi consulatum petenti [: -tendi] magna spes, senatus nihil sane intentus. tutae tranquillaeque res omnes, sed ea prorsus opportuna Catilinae.*

En dépit de son statut supplétif, *ipse* se trouve – en tant qu'instrument de désambiguation entre les personnages narrés – face au pronom réfléchi (Fruyt 2002 : 127-129, 2011 : 70-73) :

(3) Cic. *div.* 1, 56 : *C. vero Gracchus, multis dixit, ut scriptum apud eundem Coelium est, sibi, de somnis quaesturam petenti Ti. fratrem;*

¹⁰ *Ipse* supplétif est courant; un exemple banal : Liv. 5, 46, 6 : *Caecidius negare se commissurum cur sibi quisquam aut deorum aut hominum imperium finiret potius quam ipse ... posceret imperatorem*. Voir, pour l'examen des rapports de *ipse* avec le sujet de la phrase, BERTOCCHI (1996 : 548-550), PIERONI (2007 : 160-162, 2009 : 456-459). Pourtant *ipse* remplit aussi aux cas obliques un grand nombre de fonctions au niveau de l'articulation du message ; voir pour cela, en particulier au discours rapporté, BERTOCCHI (1996, 1999, 2000) ; FRUYT (2002, 2011).

uisum esse dicere/ : quam uellet cunctaretur, tamen eodem sibi leto, quo ipse_j interisset, esse pereundum.

« Gaius Gracchus a raconté à bien des gens – selon ce qui est aussi écrit chez Coelius – qu’alors qu’il était candidat à la questure, son frère Tiberius lui était apparu en songe et lui avait dit qu’il pouvait bien essayer autant qu’il voulait de retarder [son destin], qu’il faudrait néanmoins périr du même trépas que celui par lequel il était mort lui-même. »

En vertu de cette force désambiguatrice, *ipse* sert dans le rapport indirect introduit par *dicere* comme la seule marque de la source immédiate d’énonciation.

Le réfléchi et *ipse* d’un côté et *is*, qui figure, lui aussi, dans les discours rapportés, de l’autre, ont été un objet d’étude à maintes reprises,¹¹ tous travaux proposant des corrélations uniques des pronoms avec l’usage des temps-mode et les sujets parlants – corrélations divergentes au demeurant, que nous ne pouvons pas aborder ici.¹² Malheureusement, ces essais en vue de repérer les référents des divers pronoms logophoriques concernés, et les solutions de distribution de *s-* et *is* proposées, toutes ingénieuses, n’ont abouti qu’à des tendances non universelles. Par contre, on ne doit pas perdre de vue le fait banal, que la présence de *me* dans une phrase englobée dans un récit formulé à la première personne, comme chez Apulée, *Apologie* 61, 5-8 (ex. 17), est un signal de l’impossibilité que cette phrase fasse partie d’un discours qu’on attribuerait à une source autre que le locuteur principal.

2.2 Les modes

Avant d’aborder les énoncés dans lesquels des modifications modales se joignent au changement de la personne, rappelons deux déviations par rapport à l’usage modal classique régulier, qui indiquent nettement l’intrusion d’une optique dans une autre.¹³

(a) Ou bien cela se présente sous forme d’une interférence du narrateur, à l’indicatif, dans des phrases subordonnées d’un discours non direct – libre ou pur – (Kühner – Stegmann § 239, II 542-545), comme dans

¹¹ En particulier par Sandra BERTOCCHI (1994) et Gualtiero CALBOLI (1994, 1997 : 302-314).

¹² Voir pour l’analyse détaillée ROSÉN (2013 : 239-240).

¹³ Des procédés interprétés en profondeur par Anna ORLANDINI (1994).

(4) Caes. Gall. 6, 10, 4 : *illi ... referunt ... siluam esse ibi ..., quae **appellatur** Bacenis*

Cic. off. 3, 41 : *omisit hic et pietatem et humanitatem, ut id, quod utile **uidebatur** neque **erat**, assequi posset*

transmettant l'avis du narrateur ou un fait généralement accepté; par conséquent ce sont des phrases non intégrées dans le discours rapporté;

(b) ou bien il s'agit de l'interférence du personnage narré, au subjonctif dit *ex mente aliena* (Kühner – Stegmann § 182.4-5, II 199-201), qui verbalise – dans un récit non nécessairement rapporté – un fait ou une opinion attribuable à un protagoniste ou qui, au moins, exprime l'attitude réservée du narrateur envers ce fait:

(5) Cic. Att. 2, 1, 12 : *Paetus ... omnes libros, quos frater suus **reliquisset** (« tous les livres que, **disait-il**, son frère [= son cousin] lui avait légués », trad. Jean Bayet), mihi donavit*

cf. Att. 1, 20, 7 : *Paetus ... mihi libros eos quos Ser. Claudius **reliquit** donavit*

Cic. fin. 1, 62 : *sapiens ... non dubitat, si ita melius **sit** [i.e. d'après lui], migrare de uita.*

Les détails de ces prétendues « exceptions » aux normes modales valent bien une étude diachronique : il apparaît qu'ils changent avec les périodes et même avec les styles personnels.

En plus d'être l'outil principal d'enchâssement de phrases déclaratives, le changement modal – se joignant au changement de personne – fonctionne également dans d'autres phrases de visée assertive, à savoir

(a) des propositions exclamatives (qu'on peut qualifier parfois aussi de phrases déclaratives d'une charge illocutoire exclamative, comme :

(6) Liv. 7, 15, 1-2 : *sicine ... spopondisset? ubi illi clamores sint ... ubi minae ...? en **ipsum imperatorem** clara uoce **uocare** ad proelium et **ire** armatum ante prima signa; **ecquis** sequeretur ...?*

(b) des questions dites totales, dotées ou non de particules d'interrogation comme :

(7) Liv. 5, 45, 6 : *inde primum miseratio sui, deinde indignitas ... animos cepit: **Etruscisne** [: -cis] etiam ... ludibrio esse [: esset] **clades suas?***

(c) des questions partielles, dont la ligne de démarcation vis-à-vis les phrases exclamatives est notoirement floue :

(8) Liv. 33, 31, 1-2 : *soli Aetoli decretum ... carpebant: litteras ... adumbratas esse; **cur** enim alias Romanis tradi urbes nec nominari eas, alias nominari et ... liberarum iuberi esse ...?*

Liv. 8, 33, 11-13 : *uicit ... uox et indignatio Fabi senis increpantis superbiam crudelitatemque Papiri: **se** quoque dictatorem ... fuisse ..., Papirium ... uictoriam et triumphum petere; **quantum** interesse [em. Gronov. : interesse(n)t, interest codd.] inter moderationem antiquorum et nouam superbiam crudelitatemque!/? ...*

ibid. 18-22 : *nunc ducibus populi Romani ... uirgas et securas ... intentari. **quid** enim tandem passurum fuisse filium **suum** ...? **quo** ultra ...? **quam** conueniens esse ...! **quo** id [: quid] animo exercitum ... laturum? **quem** **luctum** in castris Romanis, **quam laetitiam** inter hostes fore!*

Là les marqueurs quantitatifs (*quantus, quam*) et les lexèmes expressifs d'émotion (*luctus, laetitia*) nous attirent toujours vers une interprétation exclamative. Les *orationes* des œuvres historiographiques sont saturées de phrases de tous ces types, qui figurent d'habitude, sans encadrement séparé, en pleine *oratio obliqua* déclarative parfois très étendue, ou en contiguïté avec elle. Tout cela, et la présence, parfois, d'éléments typiques du discours direct, p. ex. les interjections, nous permet de classer ce genre de discours non direct comme faisant partie du discours indirect libre qui communique la voix d'un personnage agissant.

Sans changement de personne, le même passage à la phrase infinitive amène de telles constructions encore plus proches du discours direct ; proches, mais ne faisant pas partie de celui-ci. Je dois admettre que je suis mal à l'aise de ne pas répertorier des phrases du type

(9) Cael. fam. 8, 17, 1 : *ergo me potius in Hispania fuisse tum quam Formi*<i>s* cum tu profectus es ad Pompeium!/?*

simplement comme discours directs, comme citations. Mais – en plus de la construction même, typique d'un enchâssement – ces phrases n'offrent jamais des verbes insérés du type *inquit* et souvent elles ne sont pas encadrées du tout.

L'extrait intrigant de la *Guerre d'Espagne*, 33, 1-2, vaut une digression : construction modifiée, phrase émotive, mais est-elle exclamative ou déclarative ?

(10) *qui ex caede eo refugerant pontem occuparunt. cum eo uentum [em. : circumuentum codd.] esset, conuiciare [: conuiciari] coeperunt,/: nos ex proelio **paucos superesse. quo fugeremus?***

Il s'avère que *nos* peut être soumis à des interprétations variées. Dans cet épisode de la bataille de Munda, entre les adhérents de Pompée et les Césariens, *nos* et *-mus*

(a) peuvent référer aux locuteurs, les Pompéiens, à l'exclamatif, comme interprété dans la traduction suivante (trad. A.G. Way) :

(10a) « The survivors of the carnage who had taken refuge there seized the bridge; and when Caesar arrived there they proceeded to jeer, **saying** – “There are few of **us** [i.e. les locuteurs, les survivants des troupes de Pompée] survivors from the battle: where were we to seek refuge ?” »

En ce cas-là *conuiciari* « insulter » ne tient pas;

(b) ou bien ils dénotent *nos* en tant que l'appellation normale du parti du narrateur dans les écrits de César et aussi dans la *Guerre d'Espagne*,¹⁴ c'est-à-dire les Césariens, auxquels on adresse la parole **en raillant**, et on aurait ici un discours indirect net. Dans ce cas-là *conuiciari* fait l'affaire parfaitement :

(10b) « Il [i.e. César] en trouva la pont occupé par ceux qui avaient échappé au massacre de l'armée de Pompée. Quand nous fûmes arrivés la, ils commencèrent à nous insulter **en nous criant** que **nous** [i.e. les soldats accostés, les césariens] n'étions qu'une poignée de gens échappés à la bataille, et **en nous demandant** où **nous** allions. » (Itinera electronica, trad. M. Nisard)

2.3 Le temps

La transformation de temps verbal – à l'imparfait – aux cas où ce temps, non enchâssé, n'est pas explicable par son actionnalité (n'étant ni répétitif-distributif ni duratif-inachevé) et n'est pas non plus un temps épistolaire – notion trop vague – est assez remarquable, même si on ne tient pas compte de tous les exemples qu'on persiste à dénicher. Il n'est pas simple de dénicher des exemples non ambigus de discours indirect libre, quand il ne s'agit que de l'imparfait, le temps typique de détour et de commentaire des auteurs ; alors que *haec ... uocabant* etc. pourrait faire partie de la lettre de César dans l'ex. (11) :

(11) *Caes. civ. 3, 25, 3-4 : Caesar Brundisium ad suos ... scripsit ... ne occasionem nauigandi dimitterent siue ad litora Apolloniatium cursum*

¹⁴ *B.Hisp.* 11, 2 ; 11, 3 ; 19, 3 ; 20, 2.

dirigere ... possent. haec a custodiis classium loca maxime uacabant, quod se longius <a> portibus committere non audebant,

sane res erat perturbata dans l'ex. (12) est plus que probablement une remarque de Cicéron :

(12) Cic. Att. 2, 19, 3 : *tulit Caesar grauitate litterae Capuam ad Pompeium uolare dicebantur./: inimici erant equitibus ..., hostes omnibus, Rosciae legi ... minitabantur. sane res erat perturbata.*

Néanmoins, il existe assez d'exemples convaincants de cet imparfait de narration dans le discours émanant de personnages.

Commençons par un exemple, souvent cité et discuté et, en fait, variablement interprété, comme en témoignent ses traductions :

(13) Cic. Att. 9, 2a, 3 : *uixdum epistulam tuam legeram cum ad me currens ad illum Postumus Curtius uenit, nihil nisi classis loquens et exercitus;/: eripiebat Hispanias, tenebat Asiam, Siciliam, Africam, Sardiniam, confestim in Graeciam persequebatur.*

La traduction suivante (13a) fait de Cicéron, le locuteur principal, aussi le locuteur de la phrase *eripiebat* etc., utilisant une manière d'expression figurative (« Cela signifie : "en paroles [c'est moi qui souligne, H.R.] il enlevait, il tenait, etc." » Juret 1938 : 165).

(13a) « Er jagte zu ihm und redete von nichts anderem als von Flotten und Armeen, entriß uns schon [?] die spanischen Provinzen, hatte Asien, Sizilien, Afrika, Sardinien bereits [?] in der Hand und verfolgte ihn unverzüglich nach Griechenland. » (tr. Kasten).

Shackleton Bailey (ad loc., 1999) élude le problème :

(13b) « ... with nothing but fleets and armies on his tongue. His talk was of snatching Spain, holding Asia, Sicily, Africa, Sardinia, pursuing Pompey hot-foot into Greece. »

Bayet (ad loc.) prenant les verbes dans leur sens normal, fait de Postumus Curtius, le personnage participant, le locuteur de l'énoncé *eripiebat ... persequebatur* :

(13c) « À peine avais-je lu ta lettre, voici que m'arrive, courant vers lui [= César], Postumus Curtius. Il n'a à la bouche que flottes et armées: "il [= César] arrachait à Pompée les Espagnes, occupait l'Asie, la Sicile,

l’Afrique, la Sardaigne, et, sans désespérer, le poursuivait jusqu’au fond de la Grèce.” »

Dans une langue autre que le français cet énoncé devrait être formulé au présent: « he **is** snatching Spain, holds..., is pressing hard (ou : « pursuing [Pompey] ») ... ». Les mots *eripiebat ... persequabatur* ne constituent pas un compte rendu d’événements passés; cet extrait raconte des événements concomitants – comportant même une nuance de prospectivité.¹⁵

Les deux extraits suivants, de la lettre *ad Att.* 10, 4, sont une bonne illustration de l’usage de cet imparfait :

(14) Cic. *Att.* 10, 4, 9 : *plane fatebatur nullam spem relicuam. Pompei classem **timebat*** (« He **is** afraid of Pompey’s fleet » Shackleton Bailey). *Quae si esset, se de Sicilia abiturum* (« if it is ..., **he said** he would leave Sicily » Shackleton Bailey)

Cic. *Att.* 10, 4, 8 : *nihil occultabat: in primis nihil esse certius ... itaque se ... eorum opera usurum. de Hispaniis **non dubitabat** quin Caesaris essent.*

L’expression de sentiment et de cognition en *timebat, non dubitabat* et peut-être également *desperabat* (ex. 20) et *cogitabat* (note 25) émanent du protagoniste du récit, qui est présenté comme véhiculant ses pensées ou son attitude.

Dans ce contexte de l’imparfait co-temporel avec le présent de l’énoncé raconté, nous mentionnons en peu de mots la représentation, si importante du côté littéraire, par la faculté de vision, c’est-à-dire l’**ekphrasis**, qui n’est qu’une autre manifestation de l’usage de l’imparfait en tant que procédé principal de description, capable de communiquer **en détail** et **pièce à pièce** des progressions spatiales et temporelles-séquentielles. Un exemple moins banal se trouve chez Pétrone 29, 3-7, où la série (b) constitue les vues rapportées à l’imparfait tandis que la série (a) est analogue aux cadrages des paroles rapportées, exprimant les activités de la personne qui regarde:

(15) Petr. 29, 3-7 :

a) § 2 : *non destiti totum parietem **persequi*** — § 4 : *omnia ... pictor cum inscriptione reddiderat* — § 7 : *[?] notauit etiam ...*

b) § 3 : *erat **autem** uenalicium ... pictum* — *ipse Trimalchio capillatus caduceum tenebat* — *Mineruaque ducente Romam intrabat* — § 4 : ***hinc** quemadmodum ... didicisset, **deinque** dispensator factus esset*

¹⁵ Au 8 mars de l’année 49, la date de cette lettre, César est en train d’attraper Pompée se cachant en Grèce. L’Espagne, la Sicile, la Sardaigne ne sont pas encore assujetties à son autorité (sauf occupations temporaires), et il n’aura pas de conquêtes substantielles en Espagne avant mai-juin 49.

— § 5 : *leuatum mento Mercurius rapiebat* — § 6 : *praesto erat Fortuna et tres Parcae ... pensa torquentes* — § 7 : [?] *gregem cursorum se exercentem ...*

En somme, il faut connaître et admettre que l'identification d'un propos à l'imparfait en tant que discours indirect libre est une chose délicate, sauf si cet imparfait est accompagné d'un déplacement ostensible de personne. La présence d'un encadrement approprié d'un tel propos, comme p. ex. *nihil nisi loquens* (Cic. Att. 9, 2a3), *plane fatebatur* (Cic. Att. 9, 4, 8), *nihil occultabat* (Cic. Att. 9, 4, 8), *fracti erant animi hominis* (Cic. Sest. 89), *ad suos ... scripsit* (Caes. civ. 3, 25, 3) aide à déterminer la source du discours. D'autre part, on a du mal à trouver dans les phrases pivotant autour d'un tel imparfait des indicateurs de discours direct.¹⁶

3. TRANSITIONS, CONNECTEURS, ENCADREMENTS¹⁷

3.1. La transition d'un type de discours à un autre, et en particulier celle du discours indirect au discours direct, est répandue, et a fait l'objet d'étude substantielle,¹⁸ aussi dans l'antiquité, où on l'a caractérisé ainsi (Ps.-Longin. *De sublimitate* 27) : « l'écrivain, en parlant d'un personnage, est soudain conduit à se transformer [ou « substituer »] au personnage même (αὐτοπρόσωπον) ». Mais se trouve également toute une variété de changements entre les modes divers du discours non direct¹⁹ aussi bien qu'entre le récit et le discours rapporté.

3.2. De telles transitions se produisent soit sans connecteurs aux points de suture entre les modes des discours, soit connectées, normalement

¹⁶ Un exemple attestant *nunc* (Cic. Att. 5, 16, 4) est discutable à certains égards (voir § 4.1).

¹⁷ Ces questions, qui font partie pertinente de notre sujet, ont été traitées en détail et copieusement illustrées auparavant (ROSÉN 2013 : 246-250). Ici nous nous bornerons à faire référence à quelques points significatifs.

¹⁸ Voir, par exemple, sur Tite-Live LAMBERT (1946: 38-45), sur Pétrone, PETERSMANN (1977 : 291-292). Ce type de transition vers le discours direct qui constitue, dès lors, le point culminant de l'exposé, est connu, par exemple, des contes en irlandais moderne (WIGGER 1997 : 979-980).

¹⁹ P. ex. Cic. Att. 5, 16, 4 : DI (*concos equites nostros*) – récit (*nuntiabant*) – DIL (*Bibulus ne cogitabat quidem*) – DI (*id autem facere*) – récit (*dicebant*) ; Cic. Att. 10, 4, 8 : récit (*nihil occultabat*) – DI (*in primis nihil esse certius ... « to begin with he says that » ... itaque se ... usurum*) – DIL (*de Hispaniis non dubitabat quin Caesaris essent*) – DI (*inde ipsum cum exercitu ...*) ; Ibid. 9 : récit (*plane fatebatur*) – DI (*nullam spem reliquam*) – DIL (*Pompei classem timebat*) – relatif de liaison DI(L) (*quae si esset, se de Sicilia abiturum*).

par les mêmes connecteurs copulatifs et causals, qu'on rencontre au sein d'un discours non interrompu:

et, nec, autem, ergo, itaque, relatif de liaison ; *nam, enim*¹⁹

Enim, en particulier, pourrait s'avérer intéressant du point de vue de notre sujet, c'est-à-dire en tant qu'un marqueur du discours indirect libre, si l'on se souvient que le grec γάρ, l'allemand *da*, l'anglais *for*, et le français *car*, introduisent souvent de tels discours.²⁰ Dans tous les extraits suivants *enim*, et *nam* aussi, marquent la transition au discours indirect libre :

(16) Tac. *Ann.* 14, 1, 1-2 : ... *incusaret principem et pupillum uocaret, qui ... libertatis etiam indigeret. cur enim differri nuptias suas?*

Cic. *Sest.* 89 : *fracti erant animi hominis: hoc enim accusante ... desperabat*

[?] Tac. *Ann.* 3, 34, 11 : *addidit pauca Drusus de matrimonio suo: nam (« vous savez que ... ») principibus adeunda saepius longinqua imperii ...*

À ce propos, la cohésion qui transgresse la frontière entre cadre et discours rapporté peut s'effectuer aussi au moyen d'anaphoriques : *ibi, inde*²¹, vel sim.

3.3. Liés au sujet de la transition entre les modes différents de discours sont les **cas d'emboîtement de ces modes**. Une étude évoluée (Fruyt 2002) nous a offert des cas fort intéressants d'emboîtement multiple des discours indirects enchâssés dans d'autres discours indirects, qui se réfèrent à des sources distinctes. L'extrait de l'Apologie d'Apulée (61, 4 – 62, 1) mentionné ci-dessus (§ 2.1) à propos de l'usage des pronoms logophoriques, est également une bonne illustration d'une complexité saillante, qui implique trois locuteurs:

(17) Apul. *Apol.* 61, 4 – 62, 1 : *occulta fuisse fabricatio sigilli, quod dicitis, qui potest ... en adest Cornelius Saturninus artifex, ... qui tibi, Maxime, ... omnem ordinem gestae rei summa cum fide et veritate percensuit: me, cum apud eum, multas geometricas formas e buxo uidissem subtiliter et affabre factas, inuitatum eius, artificio quaedam*

²⁰ Sur ces connecteurs de cause dans les langues européennes modernes voir FLUDERNIK (1993 : 236-237). γάρ introduisant une phrase infinitive a été identifié comme connecteur d'introduction de discours de personnage par D.M. SCHENKEVELD (1993 : 20-22) ; cf. KÜHNER – GERTH II 544, Anm. 1.

²¹ Liv. 23, 32, 7-8 : *cum Sardiniae recipiendae repentina spes adfulsit : (« it was reported that » Moore) paruum ibi exercitum Romanum esse; ueterem praetorem inde ... decedere.*

*mechanica ut mihi_v elaborasset petisse, simul et aliquod simulacrum cuiuscumque uellet dei, cui ex more meo supplicassem, quacumque materia, dummodo lignea, exsculperet. igitur primo buxeam temptasse [: -tasset]. interim dum ego_v ruri ago, Sicinium Pontianum priuignum meum_i qui mihi_v factum uolebat, impetratos hebeni loculos a muliere honestissima Capitolina ad **se_i** attulisse, ex illa potius materia rariore et durabiliore uti faceret **adhortatum**: {id munus cum primis mihi_v gratum fore.}} secundum ea **se_i** fecisse, proinde ut loculi suppetebant. ita minutatim ex tabellis compacta crassitudine Mercuriolum expediri potuisse. Haec ut dico omnia audisti.*

« C'est un secret, dites-vous, que la statuette en question a été fabriquée. Comment cela se peut-il ... ? Le voici: c'est Cornélius Saturninus, artiste apprécié parmi ses confrères pour son talent et estimé pour son caractère. Répondant tout à l'heure au minutieux interrogatoire que tu lui as fait subir, Maximus, il t'a rendu des faits, dans l'ordre où ils se sont passés, un compte exact et véridique. J'avais vu chez lui beaucoup de figures géométriques en buis, d'un travail fin et délicat ; charmé de son ingéniosité, je lui avais demandé d'exécuter pour moi quelques ouvrages et, par la même occasion, de me sculpter l'image d'une divinité, à son choix, pour faire devant elle mes dévotions, comme j'en ai l'habitude ; peu m'importait la matière, pourvu que ce fût du bois. Il fit donc un premier essai en buis. Sur ces entrefaites, tandis que je séjournais à la campagne, Sicinius Pontianus, mon beau-fils, pour me faire plaisir, avait obtenu d'une respectable dame, Capitolina, un coffret en ébène, et l'avait apporté à Saturninus, en l'engageant à se servir de préférence de cette matière plus rare et plus durable ; ce présent, **disait-il**, me serait particulièrement agréable. Suivant ces instructions, Saturninus avait de son mieux tiré parti du coffret ; et c'est ainsi que, taillant les planchettes et les assemblant pour donner l'épaisseur voulue, il avait pu en faire sortir un petit Mercure. Tout cela est la répétition de ce que tu as entendu. » (trad. Paul Vallette)

3.4. Les cadres eux-mêmes se présentent sous des formes variées, des points de vue tant morphologique que lexical. Parfois ils sont localisés selon le type de discours, mais des *verba dicendi* ne figurent en parenthèse dans aucun mode du discours non direct, contrairement aux langues européennes modernes : de telles parenthèses sont constamment insérées dans les traductions, notamment du discours indirect libre.

Tous les types de discours non direct, le pur et les variétés du libre, peuvent être (a) introduits ou (b) suivis par des rapports sommaires, ou mentions, d'énonciation :

(18a) Tac. *Ann.* 4, 4, 4 : **multitudinem ueteranorum praetexebat imperator et dilectibus supplendos exercitus: nam uoluntarium militem deesse ...** (« on manquait de volontaires, **disait-il**, ... » trad. Henri Goelzer) ; cf. in ex. 13 Cic. *Att.* 9, 2a, 3 : *nihil nisi classis loquens et exercitus : ...*

(18b) Petr. 111, 8 : *coepitque hortari lugentem ne perseueraret ...; omnium eundem esse exitum ... et cetera quibus exulceratae mentes ad sanitatem reuocantur.*

Un schéma, intermédiaire en quelque sorte entre les rapports encadrés et les non encadrés,²² très répandu à toute époque et comportant quelques ramifications,²³ consiste en un discours indirect (construction infinitive, souvent étendue) qui suit sans un cadre à lui un *verbum dicendi* spécifiant, comme p. ex. *postulauit*, complémenté régulièrement:

(19) Caes. *Gall.* 1, 42, 4 : *Ariouistus postulauit, ne quem peditem ad colloquium Caesar adduceret; uereri se ne ... circumueniretur ...*

B.Hisp. 3, 7 : *unus ex nostris respondit ut sileat uerbum facere; nam id temporis conari ad murum accedere ...*

Petr. 30, 7 : *rogare coepit ut se poenae eriperemus; nec magnum esse peccatum suum ... subducta enim sibi uestimenta ...*

Petr. 99, 2 : *rogo quaesoque ut mecum ... redeat in gratiam; neque enim in amantium esse, potestate furiosam aemulationem*

Dares, *exc.Tr.* 30 : *Menelaus hortari coepit fratrem suum ut exercitum in pugnam produceret; nec debere terreri, si Achilles se excusauerit ...*

Remarquablement, cette tournure a été parfois aperçue comme bipartite, comme deux constructions distinctes, par ses traducteurs. Dans les traductions en moyen irlandais on trouve les deux parties traitées séparément : la première (*hortari coepit ut...*) est traduite en discours indirect, normalement par une phrase subjonctive subordonnée, la deuxième (*nec debere terreri...*), – introduite par une incise « et il a dit » – est transformée en discours direct, conformément à la stratégie normale appliquée dans les textes irlandais de cette époque au discours rapporté indirect des originaux (Rosén 2012 : 203-204).

²² Qui a fait l'objet de plusieurs études, de HYART (1954 : 197) et SZANTYR (§ 197, p. 360) à BOLKESTEIN (1976 : 171-172 [note 21]) et SZNAJDER (2001 : 614-616), et pour le latin tardif ROSÉN (2010 : 108-110).

²³ En ce qui concerne le premier constituant du schéma, celui-ci peut comporter, à la rigueur, une interrogation indirecte (Petr. 112, 6), un complément d'objet (Apol. *Apol.* 78, 2-3), une phrase à *quod* (Caes. *civ.* 1, 74, 2), ou une nominalisation (Liv. 24, 2, 9).

3.5. À propos des encadrements, je signale que nous sommes en train de chercher si – comme on le suspecte – certaines **expressions encadrantes relevant de champs lexicaux spécifiques** (p. ex. des verbes de serment) ne provoquent ou ne favorisent pas certains éléments adoptés du discours direct aussi au sein des discours rapportés non directs, qui deviennent colorés (par des particules, par exemple), comme on l’a vu en allemand²⁴ et en grec ancien.²⁵

4. L’ADOPTION D’ÉLÉMENTS DU DISCOURS DIRECT

Afin de devenir fidèles à la promesse de notre titre, la promesse d’une progression vers le discours direct, nous passons aux attributs non grammaticaux qui distinguent le discours indirect libre de l’indirect pur.

4.1 La deixis

D’abord les indicateurs – ou indexicaux, comme on les appelle de nos jours, c’est-à-dire des éléments déictiques de la série *hic* et *nunc*, qui figurent dans des propos rapportés, à la troisième personne, donc inversement à l’alignement des déictiques sur le système de trois personnes. Là on doit d’abord se débarrasser méticuleusement de tous pronoms et adverbes en fonction endophrasique-textuelle et en fonction distributive (qui constituent la majorité des cas). Pour le reste, je ne peux que renvoyer à *hinc*, local et temporel en ekphrasis (ex. 15), diversement traduit (« next » Walsh, « then » Rouse, « dann » Schnur, « ensuite » Ernout), et à deux cas de deixis non transparente – si ce ne sont pas des endophores – avec occurrences de *hic* discutables, *hic* qui peut à la rigueur renvoyer de la part de l’orateur même à une personne présente sur la scène, dans la salle du tribunal:

(20) Cic. *Sex.Rosc.Amer.* 28 : *ita loqui homines: ... condemnari eum oportere qui primus in iudicium adductus esset; huic autem patronos ... defuturos; ... fore ut hic nullo negotio tolleretur*

Cic. *Sest.* 89 : *fracti erant animi hominis [i.e. Clodii]: hoc [i.e. Milone] enim accusante (« avec un tel accusateur » trad. Jean Cousin) pristini illius sui iudicii turpitudinem desperabat [i.e. Clodius].*

²⁴ BRINKMANN (1969 : 37-41).

²⁵ BERS (1997 : 137) en référence à DENNISTON (1954 : 351, 130).

Par contre, *nunc* – et je ne parle pas de la particule « alors », « voyons », mais de l’adverbe temporel véritable « à ce moment », qui repère un moment spécifique dans le propos sous-jacent, ce *nunc* est répandu dans les rapports non directs de tous genres, p. ex. :

(21) Verg. *Aen.* 4, 283-284 : *heu! quid agat? quo nunc reginam ambire furentem audeat adfatu?*

et aussi en antithèse à d’autres désignations temporelles:

(22) Tac. *Ann.* 3, 47, 1-2 : *tum demum Tiberius ... scripsit; ... simul causas cur non ipse, non Drusus profecti ad id bellum forent, adiunxit, ... nunc quia non metu ducatur, iturum ...*

Liv. 3, 39, 9 : *qui anno iam prope senatum non habuerint, nunc* [em. : *tunc* codd.] *ita habeant ut ... prohibeant?*

cf. *nunc* corrigé des leçons transmises *tunc, tum* Ov. *Fast.* 2, 804 (ex. 1).

D’autre part, ce *nunc* est presque inexistant dans le discours indirect libre qui se manifeste par l’imparfait – ce qui est bien concevable.²⁶

La profusion relative de *nunc* dans les récits émanant de personnages – contrairement à *heri, hodie* et d’autres marqueurs temporels – ne doit pas nous amener à prendre ce mot comme un indice de ce mode de représentation : *nunc* se trouve aussi en contexte de discours indirect régulier entièrement transformé. Le même statut à paramètres flous de « maintenant » temporel a été établi pour *maintenant, jetzt, now*, seuls dans leur classe des temporels respectifs.²⁷ Finalement, cela renvoie à la question du statut des traits isolés comme indices fiables d’un mode spécifique.

4.2 Éléments extra-propositionnels, composantes synsémantiques

Le choix d’éléments provenant du discours direct, en partie extra-propositionnels, en partie synsémantiques, qu’on rencontre en réalité rapportés dans le discours indirect libre latin, est limité. On ne s’attend pas à trouver des éléments qui s’orientent explicitement vers la seconde personne,

²⁶ La phrase (Cic. *Att.* 5, 16, 4) *Bibulus ne cogitabat* [em. : *negotiabant(ur)* codd.] *quidem etiam nunc* (« ne songe même pas, si tard qu’il soit » trad. Jean BAYET, « **is** not so much as thinking even now » SHACKLETON BAILEY) *in prouinciam suam accedere*, intercalée entre les deux récits rapportés (*conscisos equites nostros a barbaris nuntiabant ii qui ueniebant et id autem facere ob eam causam dicebant quod tardius uellet decedere*), est, elle aussi, un candidat acceptable au rôle de discours rapporté par ces voyageurs (*ii qui ueniebant*).

²⁷ Voir MULDER et VETTERS (2008 : 20-24), ECKARDT (2012 : 113-116).

comme des vocatifs – à moins que ces derniers soient interjectionnalisés (*di boni!*) – ou comme des particules modalisatrices (*age, sis, ...*) ; sont exclus également, je crois, les modalisateurs à la première personne (*rogo, quaeso, ...*),²⁸ ce qui manifeste leur statut non blanchi, et également *credo, opinor*, tandis que *scilicet*, ironisant, et d'autres particules épistémiques (*certe, fortasse, ...*), se trouvent dans tous les genres des discours.

Pour les datifs éthiques (*tibi, vobis*) véritablement pragmatiques (Rosén, à paraître) on garde encore l'espoir²⁹ de trouver en discours indirect libre des exemples plus adéquats que *en tibi duos praeclarissimos ... super statu animae sentire nobiscum ... et duas animas unam facere* (Claud.Mam. *anim.* 2, 9), mais qui seraient probablement tous à visée exclamative. Nous gardons également un tel espoir à propos des tournures exprimant « oui » et « non », analogues aux tournures de réponse (dépourvues des questions qui déclenchent ces tournures) pendant un interrogatoire tiré d'un roman policier d'Agatha Christie :

- (23) After him came James Ryder
- He **was returning** from a business visit to Paris.
- He **did not know** the deceased.
- Yes, he **had occupied** the seat
- He **had heard** nothing
- No one **had come** down the car
- **Yes**, the two Frenchmen **had occupied** the seats The younger of the two **had killed** a wasp
- **No**, he **hadn't noticed** the wasp previously.
- He **didn't know** ...
Just at this point there was a tap on the door,

quoique les mécanismes les plus ordinaires du latin pour affirmer et pour nier³⁰ ne s'accordent pas si facilement à ce mode de discours.

L'ingrédient le plus frappant du discours direct qui joue dans le discours indirect libre est constitué par des interjections, que nous avons ici en deux subdivisions.

(a) interjections exprimant le désespoir et l'ánopia dans les questions de type délibératif :

²⁸ Il serait à déceler si c'est le même pour *amabo*, une particule avec un très haut degré de grammaticalisation (ROSÉN 2000 : 96-97).

²⁹ Espoir assez faible, quand je considère la situation en grec : autant que j'ai pu le constater, les très fréquents datifs éthiques en grec attique aussi bien que le toi homérique encore pronominal ne se produisent qu'en discours direct.

³⁰ Qui sont constitués de préférence par des procédés anaphoriques plutôt que par des particules : THESLEFF 1960, passim.

(24) Verg. Aen. 4, 283 ; 12, 486 : **heu**, *quid agat?*
Ov. Fast. 3, 609 : **heu** [: *quo*] *fugiat? quid agat?* [: **heu**, *quid agat?*]

(b) interjections attirant l'attention, comme *en*, très répandu à partir de Tite-Live :

(25) Liv. 7, 15, 1 : **en** *ipsum imperatorem ... uocare ad proelium et ire ... !*
Claud.Mam. *anim.* 2, 9 : **en** *tibi duos praeclarissimos ... sentire nobiscum ... !*

Une composante très marquée, typique du discours direct, qu'on rencontre rapportée dans les discours non directs, est la tournure vivace *quid?*. Entourée par des énoncés exclamatifs-interrogatifs, notamment par des questions assertives (dites rhétoriques), elle véhicule l'incrédulité feinte; un exemple banal dans Tacite, *Annales* 3, 34, 2-10 :

(26) *mox Valerius Messalinus ... respondit multa duritiae ueterum <in> melius et laetius mutata: ... bella **plane** accinctis obeunda, sed reuertentibus post laborem **quod** honestius quam uxorium leuamentum? at quasdam in ambitionem aut auaritiam prolapsas. **quid?** ipsorum magistratum **nonne** plerosque uariis libidinibus obnoxios? non tamen ideo neminem in prouinciam mitti. corruptos saepe prauitibus uxorum maritos; **num** ergo omnis caelibes integros? ... porro ob unius aut alterius imbecillum animum male eripi maritis consortia rerum secundarum aduersarumque? ... uix praesenti custodia manere inlaesa coniugia; **quid** fore si per pluris annos in modum discidii oblitterentur?*

« Puis Valérius Messalinus ... répondit que sur bien des points la dureté des anciens avait été heureusement modifiée et adoucie ; ... La guerre sans doute devait être faite par des gens libres de leurs mouvements; mais au retour, après le labeur, quel délassement plus honnête que celui qu'on trouvait auprès d'une épouse ? Mais quelques femmes s'étaient laissé aller à l'ambition ou à l'avarice ? **eh bien !** Les magistrats eux-mêmes n'étaient-ils pas assujettis à diverses passions ? Cependant, on ne laissait pas pour cela d'envoyer quelqu'un dans une province. Souvent la corruption des femmes avait gagné leurs maris : mais tous les célibataires étaient-ils sans reproche ? ... Fallait-il donc pour un ou deux caractères faibles, se donner le tort d'enlever aux époux celles qui partagent avec eux le bonheur et la peine ? ... La présence et la surveillance d'un mari avaient grand'peine à maintenir la pureté du mariage : que serait-ce si, pendant plusieurs années, une manière de divorce le faisait oublier ? » (trad. Henri Goelzer)

Je ne suis pas encore parvenue à me faire une idée claire de la pertinence des marqueurs isolés pour le classement des modes des rapports, mais je crois que cette pertinence découle de la nature même du marqueur en question. Je dirais que si ce marqueur constitue un élément adopté du discours direct, il s'agit alors d'un discours indirect coloré, nuancé, par l'ironie dans le cas de *scilicet* dans un récit émanant indubitablement d'un protagoniste (ex. 32 : *formam scilicet displicere et triumphalis auos*) ou par une connotation de contraste, dans le cas de *at* ou *atqui*, qui sont courants dans les récits rapportés d'une façon indirecte et munis d'un encadrement approprié qui indique explicitement celui qui parle ou qui réfléchit, comme *Allobroges diu in incerto habuere, quidnam consili caperent : in altera parte ... , at in altera ...* (Sall. *Catil.* 41, 1). Mais per se une telle présence ne témoigne pas de l'identité de la source d'un tel rapport, à savoir, si la perspective ou l'engagement est du locuteur actant ou du narrateur.

4.3 Critères lexicaux

Étant consciente de la maigre récolte venant du discours direct en ce qui concerne les éléments extra-propositionnels et déictiques qui démontrent le point de vue d'un participant, je crois qu'on doit se tourner plus sérieusement vers d'autres indexicaux de la « liberté » des propos et investir plus d'efforts dans la recherche des indices lexicaux, c'est-à-dire du choix de vocabulaire délibérément sélectionné comme constituant selon toute probabilité une citation directe d'un locuteur agissant.

Dans l'avenir on aura peut-être de tels choix basés sur des vrais code-switch, à savoir des changements soit de langue soit de registre linguistique,³¹ ou encore de style personnel.

Parmi les vocables et locutions formulés de sorte qu'ils ne soient pas considérés comme sortant de la bouche de quelqu'un d'autre que le personnage actant, ceux qui sont nuancés émotionnellement et dotés d'un caractère évaluatif jouent un rôle marquant : *ingentes* (Verg. *Aen.* 7, 167, ex. 28), *acerbe*, *auare*, *iniqua*, *pressi* (Liv. 23, 32, 9, ex. 29), *carissima*, *diuelli* (Tac. *Ann.* 3, 34, 6-11, ex. 31).

Même certaines modifications dérivationnelles servent parfois en tant que moyen de spécifier le locuteur: le diminutif *febricula* « une petite fièvre »

³¹ De tels revirements, qui découlent de motivations littéraires, arrivent dans des situations de bilinguisme ou de diglossie (combattante) : un des premiers domaines à accueillir la *dimotiki* faisant ses premiers pas dans la littérature grecque du fin de la 19ème siècle était précisément le discours indirect libre (MACKRIDGE 2009 : 207). Je remercie Nadav Asraf de m'avoir signalé cette référence.

(Att. 6, 9, 1)³² – Cicéron citant ce terme en renvoyant à la lettre de Atticus, par opposition à *febris* dans le récit de Cicéron même:

(27) *cognoui ... te Romam uenisse ... cum febris* (« que tu avais la fièvre »). *percussus uehementer ... quaero ... id uidebatur approbare quod erat in extremo* [i.e. de ta lettre], *febriculam tum te habentem scripsisse* (« tu disais m'avoir écrit sous l'impression d'une petite fièvre" » trad. Jean Bayet)

Dans une autre lettre à Atticus (12, 1, 2), avec un garant d'origine un peu moins explicite, nous avons le même terme: *ad me venit cum epistula tua tabellarius; qua lecta de Atticae febricula scilicet valde dolui*. Et pareillement (ibid.): *quod scribis igniculum matutinum ...*. Cependant, le fameux penchant de Cicéron épistolographe pour les diminutifs³³ – qu'il applique ici dans le même propos (*igniculum matutinum* <γεροντικόν>, γεροντικώτερον est *memoriola uacillare*)³⁴ – diminue quelque peu l'efficacité de ce moyen d'identification.

Plus instructives en ce qui concerne la source d'un énoncé rapporté sont les expressions qui conviennent à la position, l'attitude et les connaissances précisément du locuteur original, non pas à celles du narrateur à moins qu'on croit – ou décrit – le narrateur comme doté d'omniscience :

(28) Verg. *Aen.* 7, 167-168 : *cum ... nuntius ingentis ignota in ueste reportat aduenisse uiros*

ingentes, ignota in veste – inconnue à qui ? au *nuntius*.

Il en va de même pour les mots qui caractérisent le régime romain en Sardaigne (Tite-Live 23, 32, 6-9) du point de vue des Carthaginois comme ils sont rapportés par leur envoyé :

³² Caractérisé par Lyliane SZNAJDER (2005 : 751) comme lexème évaluatif minimisant, qui désigne, lui, la source de l'écrit.

³³ Une grande partie des ces diminutifs cicéroniens n'apparaissent dans aucun autre auteur classique (TYRRELL 1892 : LXXXVI-LXXXVII).

³⁴ *Vacillo* est énuméré, quoiqu'avec réserve, parmi les diminutifs par Donat (*GL* 4, 382, 3-4 : *quasi diminutiua ... ut ... uacillo*); Donat et ses commentateurs ne rattachent *uacillo* à aucun mot de base : *sine origine perfectae formae* Donat (ibid.), *uerba sunt diminutiua et tamen principalia non habent* Pompée (*GL* 5, 221, 4-6), *sunt alia sine origine i. quae a se ueniunt*, Commentum Einsidlense (*GL* 8, 253, 29). Voir le dépouillement des attestations des grammairiens anciens par Pierre FLOBERT (1998 : 870 = 2014 : 140) dans son étude définitive des « verbes diminutifs » latins.

(29) *nuntius adfertur in Hispania rem male gestam omnesque ferme ... populos ad Romanos defecisse. erant qui ... auerterent, cum Sardiniae recipiendae repentina **spes adfulsit**: paruum ibi exercitum Romanum esse, ueterem praetorem ... decedere, nouum expectari; ad hoc fessos iam animos Sardorum esse ... , et proximo iis anno **acerbe et auare imperatum**; **gravi** tributo et conlatione **iniqua** frumenti **pressos** haec ... legatio ... missa erat*
 cf. 21, 1, 3 : *poenis [i.e. indignantibus] quod **superbe auareque** crederent imperitatum uictis esse* « Les Carthaginois [s'indignant] de ce que, **selon eux**, les vaincus avaient eu à subir des ordres révélant orgueil et cupidité » (trad. Paul Jal)

D'autre part, le choix lexical nous amène à exclure – ou douter de – la possibilité d'un discours indirect libre dans Cic. *Att.* 2, 19, 3 :

(30) *litterae Capuam ad Pompeium uolare dicebantur./: **inimici** erant* (« ils en veulent » trad. L.-A. Constans) *equitibus ..., **hostes omnibus*** (« ils déclarent la guerre à tout le monde »), *Rosciae legi **minitabantur*** (« ils menacent »).

Les mots *inimici* à *minitabantur* sont difficilement acceptables comme reflétant la lettre de César mot à mot : celui-ci n'aurait pas écrit: « *inimici sumus, hostes omnibus, minitatur* ».

Spécialement significatifs du marquage d'un discours indirect en tant que texte qui reproduit un propos d'un locuteur participant sont les termes de la sphère personnelle ;³⁵ parfois c'est un nom relationnel qui, dans un discours non direct nous dirige vers le sujet parlant³⁶ comme la source de ce propos, en indiquant sa relation spécifique avec le terme nominal en cause. Ce terme peut être de référence unique ou signifier un *possessum* inaliénable, comme, par exemple, les spécifications de qualités personnelles : *forma* (*formam scilicet displicere* « **sa** beauté déplait apparemment »), *fecunditas* « **sa** fécondité », *uerus animus* « **son** cœur sincère », renvoyant tous à Poppaea comme locuteur (ex. 32), ou les termes de parenté – la catégorie par excellence des inaliénables : *uxor* (*ab uxore carissima* « de **son** épouse chérie ») renvoyant à Drusus comme locuteur (ex. 31), *auus* (*triumphalis auos* « **ses** aïeux qui ont obtenu le triomphe ») renvoyant à Poppée (ex. 32), et *frater* (*sibi ... Tiberium fratrem uisum esse* « **son** frère Tibérius lui était apparu ») renvoyant à Gaius Gracchus comme locuteur (ex. 3).

³⁵ Parallèlement aux catégories morphologiques nominales et verbales de mêmes fonctions, présentées par Charles BALLY (1926).

³⁶ En tant qu'un substantif logophorique, pour ainsi dire.

5. POSTFACE

5.1 Complémentarité de construction syntaxique – schémas rhétoriques

La pénurie en latin des discours qui représentent ouvertement les propos d'une figure du récit narré est surprenante quand on se rend compte de l'abondance du discours indirect et – surtout – du caractère littéraire de la majorité des textes qui nous sont parvenus. Le discours indirect libre est indubitablement un phénomène de la langue cultivée, en dépit de portaits comme celui esquissé par Jean Cousin, qui l'a baptisé « une fleur sauvage » qui continue de vivre auprès du style indirect pur dans un jardin bien ordonné (1944 : 87). Moi, je rattache l'indigence de l'évidence de ces procédés à la présence très marquée d'autres moyens, des techniques qui étaient disponibles et bien en évidence, faisant partie intégrale de la tradition littéraire-rhétorique gréco-romaine, bien enracinées dans le curriculum d'éducation: divers schémas, par exemple la *subiectio* (ὑποφορά), qui présente l'auteur dialoguant avec la voix d'un personnage imaginaire – anonyme³⁷ ou d'un interlocuteur spécifique,³⁸ la *fictio personae* (προσωποποιία), et la *sermocinatio* (ῆθοποιία), qui prêtent des voix à une figure, une collectivité, ou même à un objet.³⁹ Ces schémas, comme la plupart des modèles de ce genre, se servaient du discours direct. Mais il y en avait d'autres, syntaxiquement enchâssés, et également bien étudiés et mis en application: l'*exemplum* et la *fabula* (μῦθος), par exemple, présentés à travers de l'*oratio obliqua*.⁴⁰ Tous ces schémas étaient bien adaptés à des situations dramatiques en introduisant la voix d'autrui sans impliquer l'engagement de l'auteur. Je les considère comme dignes concurrents au discours indirect libre.

5.2 Corrélations

Nous avons vu que des corrélations se dégagent entre les constructions grammaticales greffées de choix lexicaux et extra-propositionnels et entre les variétés du discours rapporté libre à valeurs illocutoires diverses :

³⁷ P. ex. Cic. *Tusc.* 3, 46.

³⁸ P. ex. Cic. *Sest.* 77.

³⁹ Le passage bien connu qui introduit la patrie adressant la parole à Cicéron dans la première Catilinaire 27-29 englobe elle-même des *subiectiones* nombreuses : *an ...? at ... ; an ...? at ...* .

⁴⁰ LAUSBERG (1973 : 533, § 1107).

Déplacement de personne et de mode à temps divers greffé d'éléments de DD	~	Phrase déclarative, individualisée, colorée (avec engagement du personnage)
Déplacement de personne et de mode avec ou sans éléments de DD		Exclamation, interrogation assertive
Déplacement de mode avec ou sans éléments de DD		Exclamation (ou affirmation nuancée émotivement)
Déplacement de personne, transformation de temps (à l'imparfait)		Phrase déclarative assertive
Déplacement de personne, souvent greffé d'éléments de DD		Interrogation délibérative

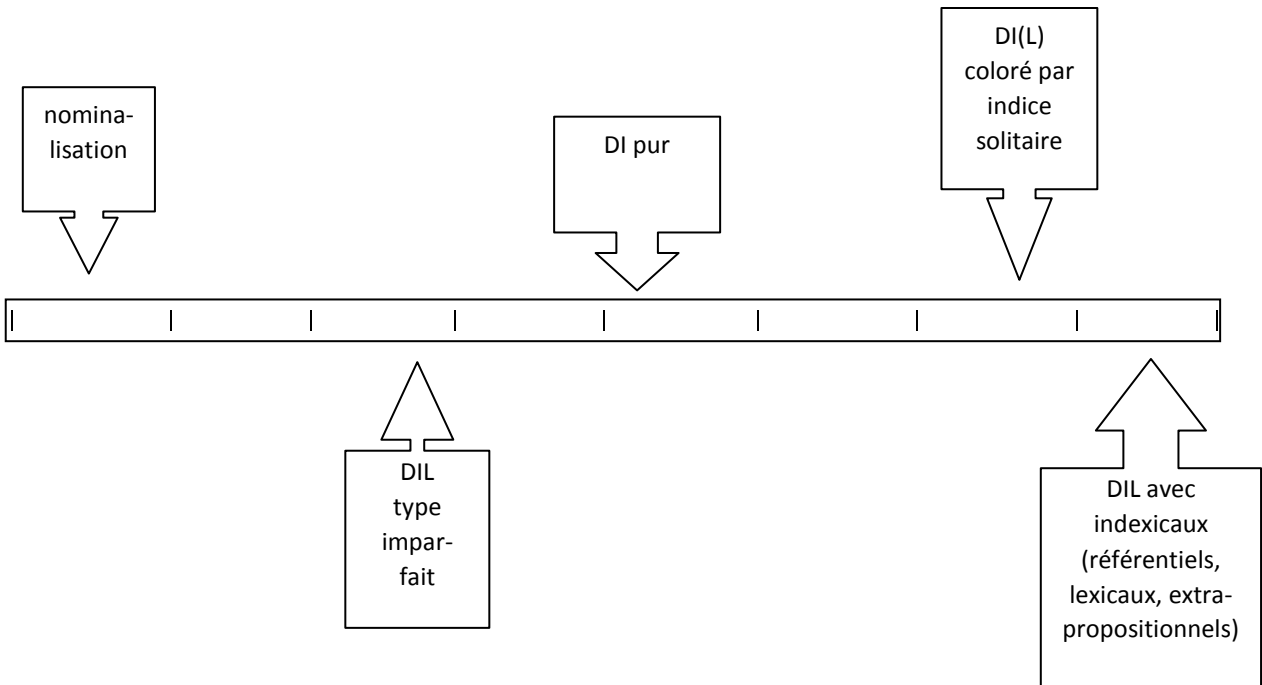
5.3 Un paramètre – une échelle

Quelques mots sur le statut de chaque composante de la gamme des modes non citants.

Je ne crois pas qu'on puisse revendiquer une scalarité, un échelonnement global des discours rapportés: on ne peut se faire une idée de la position de chaque mode que sur une parmi plusieurs échelles spécifiques, qui serait basée sur un seul critère. Du point de vue de l'enchâssement, par exemple, une telle échelle serait une banalité ; du point de vue de la capacité de représenter le mieux possible les catégories de l'énoncé sous-jacent, une telle échelle est plus révélatrice. Là, les nominalisations, celles dérivées des entités de langue (*eam dissensionem in urbe perfuga nuntiat Bruttiis* Liv. 24, 2, 9) aussi bien que les nominalisations délocutives (*interea aut scribes salutem aut nuntiabis Cic. Att. 12, 1, 1*) jouent également.⁴¹ Cette échelle, esquissée ci-dessous, s'étend de la nominalisation comme le pôle le moins

⁴¹ La « mention » (« oratio memorata », « discours narrativisé ») ne devrait pas faire per se partie, à mon avis, des discours rapportés. Normalement une mention n'est qu'une déclaration qu'il y a eu un acte de parole (comme elle est correctement définie par Irene DE JONG (1987 : 114), qui pourtant a rangé la mention parmi les représentations de parole). Les nominalisations, par contre, font partie des rapports faits des discours (SHALEV 2005). Une nominalisation nue peut à la rigueur représenter un propos à l'impersonnel, et une nominalisation munie d'épithètes constitue certainement un des modes du discours rapporté.

représentatif des catégories sous-jacents⁴² jusqu'aux modes du discours indirect libre, qui reproduisent presque l'ensemble des composantes du discours direct – sauf la personne: toutes les variations modales, des nuances argumentatives, des modulations pragmatiques et celles appartenant au niveau du message. La place inférieure du discours libre à l'imparfait sur cette échelle découle de l'inaptitude de ce type à véhiculer les catégories d'actionnalité, de modalité, des variétés illocutoires, des nuances argumentatives.



5.4 En guise de conclusion

Afin de conclure sur une note optimiste et ne pas rester avec le sentiment d'avoir eu un cauchemar en discussion, comme j'ai entendu notre sujet dépeint il y a longtemps (Gragg 1972) à une conférence intitulée « semi-indirect discourse and related **nightmares** » – voilà deux extraits des *Annales* de Tacite qui exposent nombre des traits définissant le discours indirect libre.⁴³

⁴² La nominalisation est tout de même capable de communiquer les actants, sujet et objets, la « pluralité verbale » (via la pluralité nominale), partiellement aussi des circonstants : dans certains cas la formation du nom communique l'état acquis par l'action achevée.

⁴³ Qui démarre aux deux exemples suivants par un connecteur causal.

Dans *Ann.* 3, 34, 11-13 changement de personne, déplacement modal (exclamation), termes affectifs, *possessum* inaliénable :

(31) *addidit pauca Drusus de matrimonio suo: nam principibus adeunda saepius longinqua imperii. quoties diuum Augustum in Occidentem atque Orientem meuisse comite Liuia! se quoque in Illyricum profectum et, si ita conducat, alias ad gentes iturum, haud semper aequo animo si ab uxore carissima et tot communium liberorum parente diuelleretur. sic Caecinae sententia elusa.*

« Drusus ajouta quelques mots touchant son mariage ; car [?] les princes avaient le devoir de se rendre souvent aux extrémités de l'empire. Combien de fois le divin Auguste, pour visiter l'Occident ou l'Orient ne s'était-il pas fait accompagner de Livie! Lui aussi était parti pour l'Illyrie et, au besoin, il irait vers d'autres nations; mais ce ne serait pas toujours le cœur léger, si on le séparait d'une épouse chérie, mère de tant d'enfants qui leur étaient communs. Ainsi fut éludée la proposition de Cécina. » (trad. Henri Goelzer)

Dans *Ann.* 14, 1, 1-5, changement de personne, déplacement modal (interrogations assertives), marqueur d'ironie, termes d'inaliénabilité :

(32) *scelus non ultra Nero distulit, ... flagrantior in dies amore Poppaeae quae sibi matrimonium et discidium Octaviae incolumi Agrippina haud sperans crebris criminationibus, aliquando per facetias incusaret principem et pupillum uocaret [: incusare ... uocare em.], qui iussis alienis obnoxius non modo imperii sed libertatis etiam indigeret. cur enim differri nuptias suas? formam scilicet displicere et triumphalis auos. an fecunditatem et uerum animum? timeri ne uxor saltem iniurias patrum, iram populi aduersus superbiam auaritamque matris aperiat. quod si nurum Agrippina non nisi filio infestam ferre posset, redderetur ipsa Othonis coniugio; ituram quoquo terrarum, ubi audiret potius contumelias imperatoris quam uiseret periculis eius inmixta. Haec atque talia ... nemo prohibebat.*

« Néron ne différa plus le crime plus ardente était de jour en jour sa passion pour Poppée. Celle-ci désespérant, tant que vivrait Agrippine, de se faire épouser et d'obtenir la répudiation d'Octavie, accablait le prince de récriminations et de reproches quelquefois facétieux, l'appelant un pupille qui, esclave des volontés d'autrui, était si peu maître de l'empire qu'il n'avait même pas sa liberté. "Car pourquoi différer leur mariage ? Sa beauté déplaît apparemment, ou les triomphes de ses aïeux, à moins que ce ne soit sa fécondité et la sincérité de son amour.

On craint qu'une épouse, du moins, ne révèle les injures faites au sénat et la colère du peuple contre la superbe et l'avarice d'une mère ? Que si Agrippine ne peut souffrir comme bru qu'une ennemie de son fils, qu'on rende Poppée à Othon, dont elle est l'épouse: elle ira n'importe où, et consent à y entendre dire quels outrages on fait à l'empereur, plutôt que d'en avoir continuellement la vue et d'être mêlée à ses dangers". Ces plaintes et d'autres semblables ... ne trouvaient personne qui pût les contrarier. » (trad. Henri Goelzer)⁴⁴

Ceci étant dit, nous pouvons nous consoler avec le sentiment que se dégagent malgré tout des convergences non négligeables de toutes les caractéristiques que nous venons d'étudier ici.*

RÉFÉRENCES

AUTHIER [-REVUZ], Jacqueline, 1978, « Les formes du discours rapporté : remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés », *D.R.L.A.V.*, 17, 1-87.

BALLY, Charles, 1912, « Le style indirect libre en français moderne », *Germanisch-Romanische Monatsschrift*, 4, 549-556, 597-606.

BALLY, Charles, 1914, « Figures de pensée et formes linguistiques », *Germanisch-Romanische Monatsschrift*, 6, 405-422, 456-470.

BALLY, Charles, 1926, « L'expression des idées de sphère personnelle et de solidarité dans les langues indo-européennes », in : F. Fankhauser & J. Jud (éds), *Festschrift Louis Gauchat*, Aarau, Sauerländer, 68-78.

BAYET, Jean, 1931, « Le style indirect libre en latin », *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire Anciennes* (sér. 3), 5, 327-342.

BAYET, Jean, 1932, « Le style indirect libre en latin (2^e article) », *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire Anciennes* (sér. 3), 6, 5-23.

BECK, Deborah, 2012, *Speech Presentation in the Homeric Epics*, Austin, University of Texas Press.

⁴⁴ On peut se rendre compte même à ces deux exemples de la politique peu cohérente des traducteurs et éditeurs modernes en ce qui concerne l'utilisation des guillemets autour de discours indirect libre et la ponctuation des verbes de parole insérés.

* Cette recherche a été soutenue en partie par la Fondation Israélienne pour les Sciences, 1379/14.

BEHAGHEL, Otto, 1877, *Über die Entstehung der abhängigen Rede und die Ausbildung der Zeitformen im Altdeutschen* (thèse d'Habilitation), Heidelberg, Universität Heidelberg. [réimpr. in : Behaghel, Otto, 1878, 1-37.]

BEHAGHEL, Otto, 1878, *Die Zeitfolge der abhängigen Rede im Deutschen*, Paderborn, Schöningh.

BEHAGHEL, Otto, 1899, *Der Gebrauch der Zeitformen im konjunktivischen Nebensatz des Deutschen mit Bemerkungen zur lateinischen Zeitfolge und zur griechischen Modusverschiebung*, Paderborn, Schöningh.

BENVENISTE, Émile, 1959, « Les relations de temps dans le verb français », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 54, 69-82. [réimpr. 1966 in : *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 237-250.]

BERS, Victor, 1997, *Speech in Speech : Studies in Incorporated Oratio Recta in Attic Drama and Oratory*, Lanham/Boulder/New York/London, Rowman & Littlefield.

BERTOCCHI, Alessandra, 1994, « Occurrences of *is* as grammaticalizations of the speaker », in : G. Calboli (éd.), *Papers on Grammar, IV*, Bologna, CLUEB, 1-27.

BERTOCCHI, Alessandra, 1996, « Some properties of *ipse* », in : H. Rosén (éd.), *Aspects of Latin. Papers from the 7th International Colloquium on Latin Linguistics, Jerusalem 1993*, Innsbruck, Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck, 539-552.

BERTOCCHI, Alessandra, 1999, « *Ipse*, un intensifieur », in : *LALIES. Actes des sessions de linguistique et de littérature, 19, Aussois 1999*, Paris, École Normale Supérieure, 153-162.

BERTOCCHI, Alessandra, 2000, « *Ipse* as an intensifier », in : G. Calboli (éd.), *Papers on Grammar, V*, Bologna, CLUEB, 15-30.

BIRAUD, Michèle & MELLET Sylvie, 2000, « Les faits d'hétérogénéité énonciative dans les textes grecs et latins de l'Antiquité », in : S. Mellet & M. Guillaume (éds), *Le style indirect libre et ses contextes* (Chronos 5), Amsterdam/Atlanta GA, Rodopi, 9-48.

BOLKESTEIN, A. Machtelt, 1976, « The relation between form and meaning of Latin subordinate clauses governed by *verba dicendi* », *Mnemosyne* 29, 155-175, 268-300.

BRINKMANN, Hennig, 1969, « Die Einbettung von Figurensprache in Autorensprache : Zur Grammatik der Rededarstellung », in : P. Valentin & G. Zink (éds.), *Mélanges pour Jean Fourquet : 37 essais de linguistique germanique et de littérature du moyen âge français et allemand*, Paris, Klincksieck / Munich, Hueber, 21-41.

CALBOLI, Gualtiero, 1968, « I modi del verbo greco e latino 1903-1966 », *Lustrum*, 13, 405-511.

CALBOLI, Gualtiero, 1994, « Le changement des modes verbaux du latin au roman et l'emploi du réfléchi », in : G. Calboli (éd.), *Papers on Grammar*, IV, Bologna, CLUEB, 29-63.

CALBOLI, Gualtiero, 1995, « Latin vulgaire et latin juridique », in : L. Callebat (éd.), *Latin Vulgaire – Latin Tardif. Actes du 4^e colloque international sur le latin vulgaire et tardif, Caen 1994*, IV, Hildesheim/Zürich/New York, Olms-Weidmann, 613-632.

CALBOLI, Gualtiero, 1997, *Über das Lateinische : vom Indogermanischen zu den romanischen Sprachen*, Tübingen, Niemeyer.

CALBOLI, Gualtiero, 2001, « Verbal moods in Latin juridical language », in : M. Gotti & M. Dossena (éds.), *Modality in Specialized Texts. Selected Papers of the 1st CERLIS Conference*, Bern/Berlin, Peter Lang, 53-70.

COUSIN, Jean, 1944, *Évolution et structure de la langue latine*, Paris, Les Belles Lettres.

DAMOURETTE, Jacques & PICHON, Édouard, 1911-1936, *Des mots à la pensée : Essai de grammaire de la langue française*, tome cinquième, Paris, Éditions d'Artrey.

DAMOURETTE, Jacques & PICHON, Édouard, 1911-1940, *Des mots à la pensée : Essai de grammaire de la langue française*, tome septième, Paris, Éditions d'Artrey.

DENNISTON, John Dewar, 1954 [1934¹], *The Greek Particles*, Oxford, Clarendon Press.

ECKARDT, Regine, 2012, « Particles as speaker indexicals in free indirect discourse », *Sprache und Datenverarbeitung*, 35-36 (special issue on formal approaches to discourse particles and modal adverbs), 99-119.

FLOBERT, Pierre, 1998, « Les verbes diminutifs en latin », in : B. García-Hernández, (éd.), *Estudios de lingüística latina. Actas de IX coloquio*

internacional de lingüística latina, Madrid 1997, II, Madrid, Ediciones Clásicas, 869-876. [réimpr. 2014 in : Grammaire comparée et variétés du latin, Genève, Droz, 139-146.]

FLUDERNIK, Monika, 1993, *The Fictions of Language and the Languages of Fiction : The Linguistic Representation of Speech and Consciousness*, London, Routledge.

FRUYT, Michèle, 2002, « Réfléchi indirect et énonciation en latin », in : L. Sawicki & D. Shalev (éds), *Donum grammaticum : Studies in Latin and Celtic Linguistics in Honour of Hannah Rosén* (Orbis Suppl. 18), Leuven/Paris/Sterling VA, Peeters, 123-132.

FRUYT, Michèle, 2011, « Interprétation du latin *ipse* comme un "intensifieur" », in : M. Fruyt & O. Spevak (éds), *La quantification en latin*, Paris, L'Harmattan, 39-74.

GRAGG, Gene B., 1972, « Semi-indirect discourse and related nightmares », in : P.M. Peranteau, J.N. Levi & G.C. Phares (éds), *Papers from the Eighth Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago, Chicago Linguistic Society, 75-82.

HERDIN, Elis, 1905, *Studien über Bericht und indirekte Rede im modernen Deutsch*, Uppsala, Almqvist & Wiksell.

HERDIN, Elis, 1919, « Le style indirect libre (imperfektsanföring) », *Moderna Språk*, 13, 2-9.

HYART, Charles, 1954, *Les origines du style indirect latin et son emploi jusqu'à l'époque de César* (Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, Mémoires XLVIII/2), Bruxelles, Palais des Académies.

DE JONG, Irene J.F., 1987, *Narrators and Focalizers : The Presentation of the Story in the Iliad*, Amsterdam, Grüner.

DE JONG, Irene J.F., 1991, *Narrative in Drama : The Art of the Euripidean Messenger-Speech* (Mnemosyne Suppl. 116), Leiden/New York/København/Köln, Brill.

DE JONG, Irene J.F., 1997, « Narrator language versus character language: some considerations » in : Fr. Létoublon (éd.), *Hommage à Milman Parry. Le style formulaire de l'épopée homérique et la théorie de l'oralité poétique*, Amsterdam, Gieben, 293-302.

JURET, Abel (C.), 1925, « Sur le style indirect libre en latin », in : *Mélanges linguistiques offerts à M. J. Vendryes par ses amis et ses élèves*, Paris, Champion, 199-201.

JURET, Abel (C.), 1926, *Système de la syntaxe latine*, Paris, Les Belles Lettres.

JURET, Abel (C.), 1938, « Réflexions sur le style indirect libre », *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire Anciennes* (sér. 3), 12, 163-167.

KALB, Wilhelm, 1912, *Wegweiser in die römische Rechtssprache für Absolventen des humanistischen Gymnasiums mit Übersetzungsbeispielen aus dem Gebiete des römischen Rechts*, Leipzig, Nemnich. [réimpr. 1961 Scientia Aalen.]

KALEPKY, Theodor, 1899, « Zur französischen Syntax », *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 23, 491-513.

KALEPKY, Theodor, 1913, « Zum "Style indirect libre" ("Verschleierte Rede") », *Germanisch-Romanische Monatsschrift*, 5, 608-619.

KÜHNER–GERTH : KÜHNER, Raphael & GERTH Bernhard, 1898-1904³, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache : Satzlehre I-II*, Hannover/Leipzig, Hahn'sche Buchhandlung.

Kühner–Stegmann : Kühner, Raphael & STEGMANN Carl, 1912-1914², *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache : Satzlehre I-II*, Hannover, Hahn'sche Buchhandlung. [-THIERFELDER Andreas, 1955³, Leverkusen, Gottschalk.]

LAIRD, Andrew, 1992, *Modes of Reporting Speech in Latin Fictional Narrative*, thèse D.Phil., Oxford (non publiée).

LAIRD, Andrew, 1999, *Powers of Expression, Expressions of Power : Speech Presentation and Latin Literature*, Oxford, Oxford University Press.

LAMBERT, André, 1946, *Die indirekte Rede als künstlerisches Stilmittel des Livius* (Diss. Zürich), Rüslikon, Baublatt.

LAUSBERG, Heinrich, 1973 [1960¹], *Handbuch der literarischen Rhetorik I-II*, München, Hueber.

LERCH, Eugen, 1914, « Die stilistische Bedeutung des Imperfektums der Rede ("style indirect libre") », *Germanisch-Romanische Monatsschrift*, 6, 470-489.

LIPS, Marguerite, 1926, *Le style indirect libre*, Paris, Payot.

LORCK, Étienne, 1914, « Passé défini, Imparfait, Passé indéfini, I », *Germanisch-Romanische Monatsschrift*, 6, 43-57.

LORCK, Étienne, 1921, *Die « erlebte Rede » : Eine sprachliche Untersuchung*, Heidelberg, Winter.

MACKRIDGE, Peter, 2009, *Language and National Identity in Greece 1766-1976*, Oxford, Oxford University Press.

MARNETTE, Sophie, 1996, « Réflexions sur le discours indirect libre en français médiéval », *Romania*, 114, 1-49.

MILLER, Cynthia L., 1996, *The Representation of Speech in Biblical Hebrew Narrative : A Linguistic Analysis*, Atlanta, GA, Scholars Press.

DE MULDER, Walter & VETTERS Carl, 2008, « Le sens fondamental de *maintenant* : un token-reflexive », in : M. Vuillaume (éd.), *Ici et maintenant*, (Chronos 20), Amsterdam/New York, Rodopi, 15-33.

ORLANDINI, Anna M., 1994, « De *l'oratio obliqua* comme papier de tournesol; une analyse pragmatique d'un phénomène du discours indirect en latin : le changement des modes », *Indogermanische Forschungen*, 99, 168-189.

PETERSMANN, Hubert, 1977, *Petrone's urbane Prosa : Untersuchungen zu Sprache und Text (Syntax)* (Österreichische Akademie der Wissenschaften, phil.-hist. Kl. Sitzungsberichte 323), Wien, Österreichische Akademie der Wissenschaften.

PIERONI, Silvia, 2007, « *Ipse* : Relationship with grammatical functions and person », in : G. Purnelle & J. Denooz (éds), *Ordre et cohérence en latin. Communications présentées au 13^e colloque international de linguistique latine, Bruxelles-Liège 2005*, Genève, Droz, 153-163.

PIERONI, Silvia, 2009, « Deixis and anaphora », in : Ph. Baldi & P. Cuzzolin (éds), *New Perspectives on Historical Latin Syntax, III : Constituent Syntax : Quantification, Numerals, Possession, Anaphora*, Berlin, Mouton de Gruyter, 389-501.

ROSÉN, Hannah, 2000, « Grammaticalization in Latin? Two case studies », *Glotta*, 76, 94-112.

ROSÉN, Hannah, 2010, « *Dum loquimur, fugerit invida aetas* : On tenses and actionality of Latin *verba dicendi* », in : B.R. Page & A.D. Rubin (éds), *Studies in Classical Linguistics in Honor of Philip Baldi* (Amsterdam Studies in Classical Philology 17), Leiden/Boston, Brill, 97-113.

ROSÉN, Hannah, 2012, « The Late Latin *coepi* + infinitive construction : Evidence from translated texts », *Classica et Mediaevalia*, 63, 189-215.

ROSÉN, Hannah, 2013, « About non-direct discourse : another look at its parameters in Latin », *Journal of Latin Linguistics*, 12, 231-268.

ROSÉN, Hannah, à paraître, « The Latin Ethical Dative – A distinct category », in : G.V.M. Haverling (éd.), *Proceedings of the 16th International Colloquium on Latin Linguistics*, Uppsala, Almqvist & Wiksell.

SCHENKEVELD, Dirk M., 1993, « The lexicon of the narrator and his characters: Some aspects of syntax and choice of words in Chariton's *Chaereas and Callirhoe* », in : H. Hofmann (éd.), *Groningen Colloquia on the Novel*, V, Groningen, Egbert Forsten, 17-30.

SHALEV, Donna, 2005, « Action nouns as reports of speech acts », in : G. Calboli (éd.), *Lingua Latina! Proceedings of the Twelfth International Colloquium of Latin Linguistics, Bologna 2003*, Roma, Herder, 719-729.

SPITZER, Leo, 1921, « Zur stilistischen Bedeutung des Imperfekts der Rede », *Germanisch-Romanische Monatsschrift*, 9, 58-60.

SPITZER, Leo, 1928, « Zur Entstehung der sog. "erlebten Rede" », *Germanisch-Romanische Monatsschrift*, 16, 327-332.

SZANTYR : HOFMANN, Johann Baptist & SZANTYR Anton, 1965, *Lateinische Syntax und Stilistik* (= Leumann – Hofmann – Szantyr, *Lateinische Grammatik* II) (Hdb. d. Altertumswissenschaft II.2.2), München, Beck.

SZNAJDER, Lyliane, 2001, « Discours indirect et dépendance syntaxique », in : C. Moussy (éd.), *De lingua Latina novae quaestiones. Actes du Xè colloque international de linguistique latine, Paris-Sèvres 1999*, Louvain/Paris/Sterling VA, Peeters, 609-626.

SZNAJDER, Lyliane, 2005, « Stratégies de prises en charge énonciatives dans le discours indirect », in : G. Calboli (éd.), *Papers on Grammar*, IX 2, Roma, Herder, 749-761.

THESLEFF, Holger, 1960, *Yes and no in Plautus and Terence* (Commentationes Humanarum Litterarum 26.3), Helsingfors, Societas Scientiarum Fennica.

TOBLER, Adolf, 1887, « Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik : Neue Reihe », *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 11, 433-441. [réimpr. « vermehrt » in : TOBLER, Adolf, 1894, 1-14.]

TOBLER, Adolf, 1894, *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik. Zweite Reihe*, Leipzig, Hirzel.

TOBLER, Adolf, 1900, « Mischung indirekter und direkter Rede in der Frage », *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 24, 130-132.

TYRRELL, Robert Yelverton, 1892, *Cicero in his letters*, edited with notes, London, Macmillan and Co.

VUILLAUME, Marcel (éd.), 2008, *Ici et maintenant* (Chronos 20), Amsterdam/New York, Rodopi.

WALZEL, Oskar, 1915-1919, « Objektive Erzählung », *Germanisch-Romanische Monatsschrift*, 7, 161-177.

WIGGER, Arndt, 1997, « Aspekte der Redewiedergabe im Neuirischen », *Zeitschrift für celtische Philologie*, 49/50, 965-999.